Initiatives exemplaires 2022
du plan d'actions zéro déchet plastique

Volonne (04)

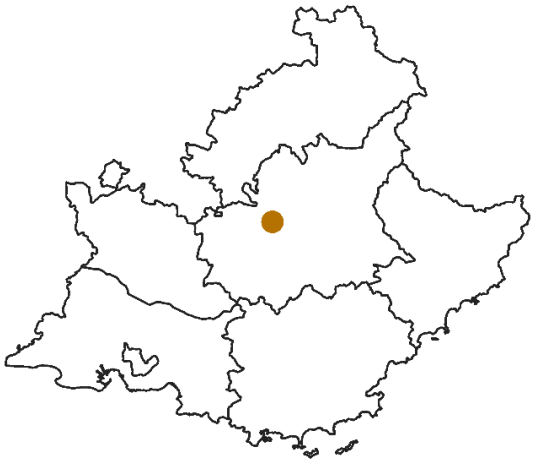

Nombre d'habitants	1660 habitants
Intercommunalité d'appartenance	Provence Alpes Agglomération

Elu.e et technicien.ne référents	Nathalie VANNI	Mathilde STOCLIN-BRAZY
	1ère Adjointe	Chargée de mission « village nature » - Environnement
	mairie.nathv@gmail.com	mathilde.stoclin@mairie-volonne.eu
	06 10 67 89 78 (on le laisse ?)	04.92.64.07.57

Le point de vue de Nathalie VANNI, 1ère adjointe
« La commune de Volonne a souhaité s'engager dans la charte zéro déchet plastique pour poursuivre son engagement dans la réduction et la valorisation des déchets. La charte a permis d'établir un réel programme d'actions (demande de subvention LEADER en cours « Volonne zéro déchet zéro plastique »). »

Evaluateur	Partenaires pilotes de la mission zéro déchet plastique de l'ARBE

Exemples d'actions mises en œuvre

Objectif 1 : Sensibiliser les acteurs du territoire **Sensibiliser les élus par le biais d'une collecte de déchets sur le territoire**	Les élus de la ville de Volonne ainsi que ceux de deux autres communes limitrophes, l'Escale et Château-Arnoux-Saint-Aubant, ont participé à une journée de collecte de déchets en mai dernier. Cette opération regroupant essentiellement des élus de ces territoires ainsi que certains agents a eu pour objectif, outre leur sensibilisation, de promouvoir l'exemplarité de ces derniers en la matière. La collecte a permis de récolter des centaines de kilogrammes de déchets qui ont ensuite été transportés dans les déchetteries respectives des trois communes.
Objectif 2 : Diminuer l'utilisation des plastiques **Engager les commerces dans une diminution des emballages en plastiques**	Les commerces de la ville de Volonne se sont engagés pleinement dans la démarche zéro plastique. La boucherie a mis en place un système où leurs clients amènent leurs propres contenants. L'épicerie s'est engagée dans le label « éco-défis » qui a pour but de valoriser les démarches de développement durable des commerçants et des artisans. En ce sens, elle met notamment en place le système de vrac.
Objectif 3 : Collecter, recycler, valoriser les déchets plastiques **Créer des points d'apport volontaire (PAV) afin de réduire le nombre de poubelles sur son territoire**	La commune de Volonne a mis en place des nouveaux points d'apport volontaire (PAV) sur son territoire avec la présence de quatre flux distincts : le verre, les emballages, les papiers et les déchets ménagers. Grace à cette initiative 22 poubelles de rue ont pu être supprimées. Au total la commune dispose maintenant de 8 PAV sur l'ensemble de son territoire.

En savoir plus sur la mission région zéro déchet plastique confiée à l'ARBE
zerodechetplastique@arbe-regionsud.org

Evaluateur	Partenaires pilotes de la mission zéro déchet plastique de l'ARBE
ARBE PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR